



AÉRO-CLUB « LES AILES TOURANGELLES »

Consignes de Sécurité sur l'aérodrome

Interdiction de fumer

Il est strictement interdit de fumer dans les hangars, sur l'aire de mouvement, sur l'aire de la station-service, dans les bureaux et le club-house

Circulation des véhicules

Les véhicules personnels sont interdits d'accès et de stationnement sur l'aire de manœuvre de l'aérodrome, sauf cas exceptionnels et/ou pour des raisons de service

Un parking est mis à la disposition des pilotes et des visiteurs

Circulation des personnes.

Seuls les membres de l'aéroclub, les pilotes et leurs accompagnants sont autorisés à se déplacer sur l'aire de mouvement et dans les hangars

Les visiteurs étrangers à l'aéroclub, non pilotes, doivent se maintenir au sein de la zone publique (terrasse devant le club-house) et respecter les consignes apposées sur les panneaux

Les visiteurs désireux d'accéder au parking avion et aux hangars doivent être accompagnés par un membre de l'aéroclub ou par un pilote. Pour prévenir tout accident potentiel, les enfants doivent être particulièrement surveillés et les animaux doivent être tenus en laisse pour accéder à l'aire de manœuvre.

Les pilotes doivent veiller à la fermeture du portillon d'accès au parking avion.

Ces consignes sont intégralement applicables aux pilotes de passage non membres de l'aéroclub, ainsi qu'aux propriétaires d'avions basés se rendant à leurs avions avec des passagers.

Emport de passagers

Comme en voiture, les passagers doivent boucler leur ceinture de sécurité et la conserver attachée et serrée durant tout le vol.

Il est demandé aux passagers d'éviter de parler durant les échanges radios effectués par le pilote, ainsi que pendant les phases de décollage et d'atterrissage.

Sur le parking avion

Les passagers ne doivent circuler à pied sur le parking avion qu'accompagnés par le pilote et en respectant ses consignes.

Les hélices, même arrêtées, sont dangereuses et le souffle à l'arrière des avions chasse poussières et cailloux.

Il est recommandé au pilote d'effectuer la pré-vol seul (afin d'éviter toute rupture de séquence) et quand l'avion est prêt, d'aller chercher ses passagers au club house.

Installation à bord

En fonction des contraintes de masse et de centrage, le pilote assignera une place à chaque passager.

L'installation à bord se fait passager par passager selon les instructions du pilote.

On ne pose le pied qu'aux endroits prévus pour cet usage (Bandes noires sur les ailes).

On ne s'accroche qu'aux poignées prévues.

Les affaires pourront être posées dans la soute de l'avion derrière les sièges arrière.

Le pilote donnera les consignes de sécurité et s'assurera qu'elles sont bien comprises (notamment ouverture de la boucle de ceinture, sachet vomitoire...)

Le pilote et le passager avant éviteront de s'accrocher à la casquette du tableau de bord pour régler leur siège

Le pilote vérifiera que le siège passager est bien verrouillé

En vol

Les passagers pourront admirer et photographier sans restriction.

Le passager avant, assis en place copilote, veillera à ne toucher à rien et à ne pas gêner le débattement des commandes.

Attention à ne rien poser sur le plancher ni sur le siège, ce qui pourrait bloquer les commandes de l'avion.

L'appareil photo devra être maintenu autour du cou par sa dragonne afin de ne pas tomber et gêner les commandes de l'avion.

En cas d'incident en vol

Les passagers doivent suivre strictement les consignes données par le pilote.

Le pilote assurera un retour au sol et un débarquement en sécurité.

Sortie- Rentrée des avions des hangars

Il faut vérifier que la batterie et les magnétos soit coupées et les freins desserrés

La purge des réservoirs doit être effectuée avant de bouger un avion

Lors du mouvement il faut passer bien au centre des portes de hangar

L'appareil doit être manipulé avec de préférence la barre de direction. Sinon il faut veiller à le manipuler suivant les indications données par le constructeur afin de ne pas l'endommager.

Stations- service :

Il est recommandé de ne pas démarrer l'avion sur l'aire de la station- service.

Aucune personne ne doit se trouver à bord de l'appareil durant l'opération de remplissage.

Pour L'ULM, il faut sortir la remorque de SP 98 à l'extérieur du hangar pour effectuer le complément d'essence souhaité (Voir fiche spécifique dans le classeur ULM dans la remorque à essence)

Il est indispensable de mettre à la terre les appareils avant l'opération de remplissage

Drones et appareils radiocommandés

L'utilisation de drones et d'appareils radio commandés est strictement interdite sur la plateforme

Incident - Accident sur l'aérodrome

Prévenir immédiatement en fonction du constat :

SAMU : 15

POMPIERS : 18

Puis :

Président ACAT : 06 60 76 11 04

Vice -président ACAT : 06 67 00 93 46

Correspondant sécurité ACAT : 06 71 92 44 47

BGTA (Brigade de Gendarmerie des Transports Aériens) : 02 54 29 47 17